

Dumas interdit à Maudave de prospecter le nord de Madagascar

Le 23 novembre 1768. Dumas au ministre

Au dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne à Montauban, cote 20J-130

=====
Par la Boudeuse. N°1.

Le 23 novembre 1768

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser par cette dépêche copie d'une lettre que j'ai reçue de M. de Modave et d'un mémoire qui l'accompagne. J'y joins copie d'un mémoire que je lui ai remis à son départ pour lui servir d'Instruction dans les rapports que son établissement a nécessairement avec l'Isle de France et ma réponse à sa lettre du [*en blanc*]. C'est la manière la plus exacte, la plus claire et la plus fidèle de vous rendre compte, Monseigneur, de ma manière de voir et de prévoir.

L'établissement de M. de Modave est parvenu à la connaissance des naturels du pays habitant la partie de Foulepointe, par l'indiscrétion de quelques particuliers bien ou mal intentionnés, et leur a causé des alarmes contraires au bien du service dans cette partie de Madagascar. En conséquence vous verrez, Monseigneur, par ma réponse à M. de Modave que je désire qu'il borne ses découvertes vers le nord à la rivière de Mananzary, afin que le nord nous fournisse des esclaves tout le temps que l'établissement général de Madagascar le pourra permettre. Cette traite d'esclaves est dans ce moment le plus important objet de cette administration : sans elle, point de main-d'œuvre, sans main-d'œuvre point de fortification, sans fortification point de sûreté. Des millions ne peuvent pas suppléer à cela.

J'ai reçu par la voie de Foulepointe une lettre de M. le Ch. de Grenier, commandant la corvette *l'Heure du Berger*, employé au relèvement de la côte de l'est de Madagascar, et à chercher un port ou havre intermédiaire entre Foulepointe et le Fort Dauphin. J'ai lieu de juger que M. le Ch. Grenier exécute sa mission d'une manière qui sera satisfaisante.

Il est à craindre que la consommation en effets de traite qui sera faite nécessairement au Fort Dauphin ne nous gêne dans les traites d'esclaves, mais je ne doute pas, Monseigneur, que vous ne preniez en considération cette augmentation de dépense pour faire forcer sur l'approvisionnement des magasins du Roi.

Quoique M. de Modave m'ait adressé comme à M. Poivre un état de ses demandes, j'ignore absolument à quoi montent les dépenses extraordinaires que son établissement exige, parce que les prix ne me sont pas connus, et que dans les articles que les magasins du Roi ne peuvent pas fournir et qu'il faut acheter chez les particuliers, les prix doublent, triplent et quadruplent quelquefois. C'est un compte que vous recevrez de M. Poivre, car il ne m'a rien communiqué là-dessus.

Je suis etc.

Signé Dumas

* * *